

ÉPREUVE COMPOSÉE • TROISIÈME PARTIE : RAISONNEMENT
S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

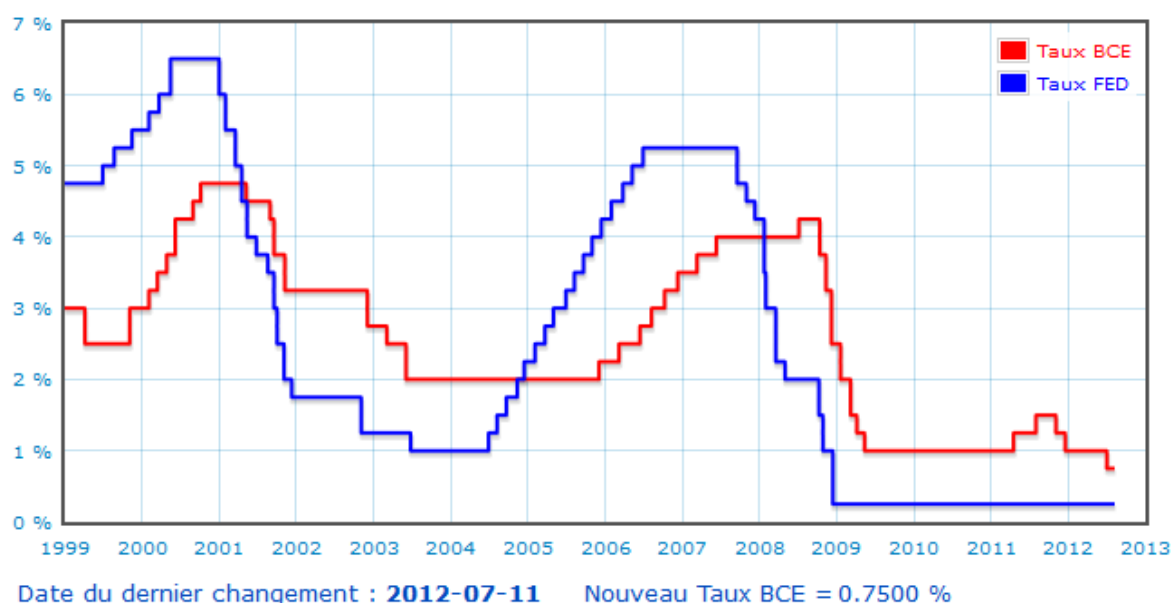
Sujet

Ce sujet comporte trois documents.

En quoi les politiques conjoncturelles peuvent-elles lutter contre le chômage ?

DOCUMENT 1

Évolution des taux d'intérêt directeurs de la BCE et de la Fed depuis janvier 1999



■ Site France-inflation.com

DOCUMENT 2

L'idée que l'État peut stimuler l'activité économique en jouant sur la demande est ancienne. Les politiques de grands travaux ont, par exemple, été très utilisées lors de la crise de 1929, notamment aux États-Unis avec la Tennessee Valley Authority de Roosevelt.

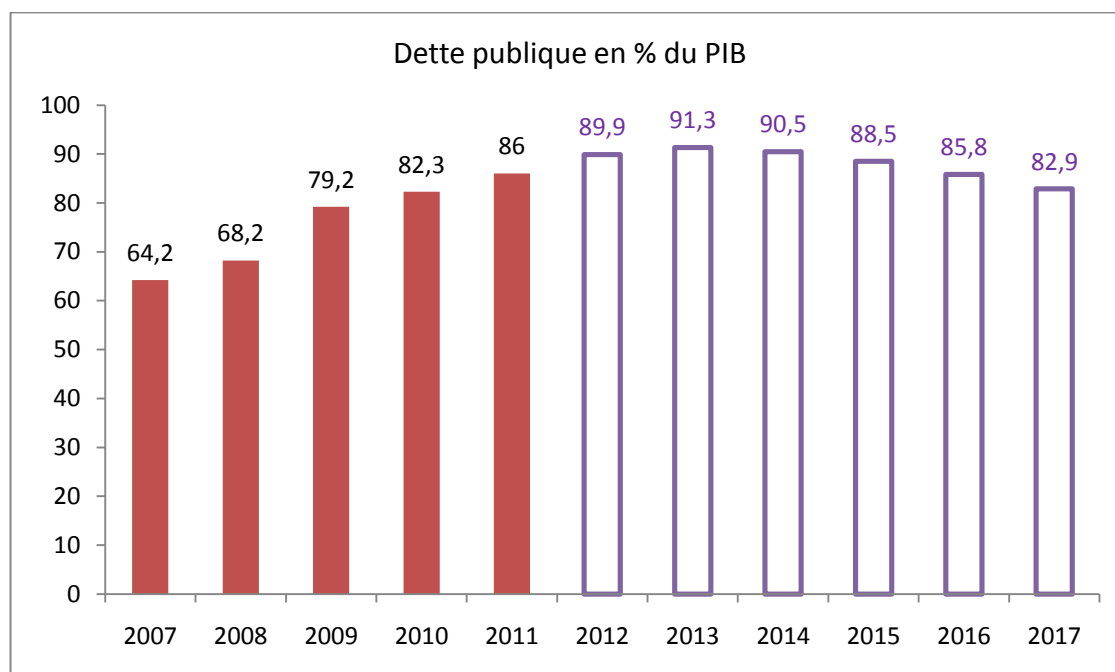
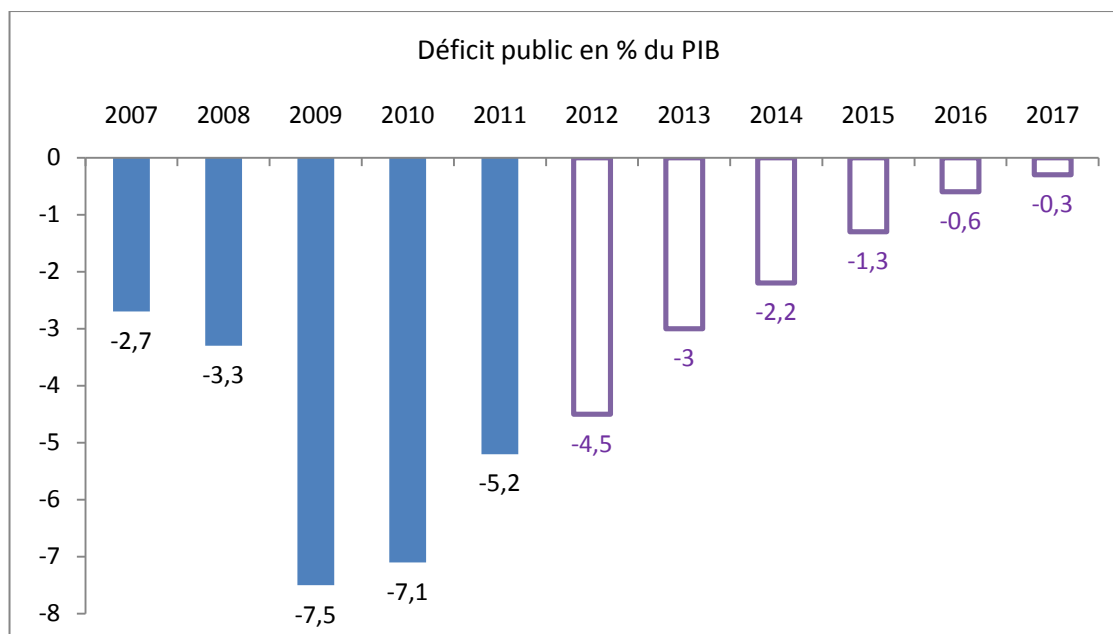
En effet, en commandant des travaux à des entreprises désœuvrées, l'État injecte du pouvoir d'achat dans l'économie et les entreprises sont amenées à recruter des salariés qui, à leur tour, dépenseront plus.

Lorsque la demande semble insuffisante pour absorber la production que fourniraient les entreprises si elles tournaient à plein régime, une telle intervention de l'État relève du simple bon sens. Cependant, la politique budgétaire n'a acquis de fondement théorique solide qu'à partir des travaux de John Maynard Keynes.

■ Arnaud Parienty, « À quoi sert la politique budgétaire ? », *Alternatives économiques Poche* n° 46, novembre 2010.

DOCUMENT 3

Déficit public et dette publique en France



■ Sources : INSEE pour les données 2007-2011 ; ministère de l'Économie et des Finances pour les prévisions 2012-2017, Programmation des finances publiques pour 2012-2017.

Corrigé

Analyse du sujet

- **Thème** : Régulation et déséquilibres macroéconomiques / Quelles politiques conjoncturelles ?
- **Notions** : « politiques conjoncturelles », « chômage »
- Le **cadre spatio-temporel** de la question n'est pas précisé ; les documents se réfèrent, sur le plan temporel, à la période récente (depuis 1999) et à des prévisions sur les cinq années à venir, mais aussi à l'exemple américain des années 1930 ; sur le plan spatial, on pourra s'appuyer sur la zone euro (rôle de la BCE) et plus particulièrement sur la France (doc. 3).
- **Question** : il faut montrer comment les instruments des politiques conjoncturelles (le budget et la monnaie) peuvent être mis en œuvre dans la lutte contre le chômage et s'interroger sur leur efficacité au regard de cet objectif.
- **Définitions** :
 - « Politiques conjoncturelles » : politiques économiques qui visent à agir à court terme pour corriger les déséquilibres macroéconomiques (soutien à la croissance et lutte contre le chômage / lutte contre l'inflation et résorption du déficit extérieur) ; il s'agit de la politique budgétaire et de la politique monétaire.
 - « Politiques conjoncturelles de lutte contre le chômage » : politiques expansionnistes ou de relance via le déficit budgétaire et / ou la baisse des taux d'intérêt directs.
 - « Chômage » : situation des personnes en âge de travailler, sans emploi et qui en recherchent un. Au niveau macroéconomique, le chômage est l'écart entre la population active et l'emploi.
- **Référence théorique** : Keynes ; pour lui, le chômage, à court terme, est dû à une insuffisance de la demande effective, c'est-à-dire à des anticipations pessimistes de débouchés, amenant à un niveau d'emploi insuffisant pour occuper l'ensemble de la population active. En cas de récession, l'État doit mener des politiques conjoncturelles de relance de la demande pour lutter contre le chômage.

Exploitation des documents et mobilisation des connaissances

Documents	Connaissances
<p>Doc. 1</p> <ul style="list-style-type: none">• Il décrit l'évolution des taux directeurs fixés respectivement par la BCE et la Fed de janvier 1999 à la mi-2012.• Similarité d'évolution des deux courbes : hausses et baisses des taux en fonction de la conjoncture.• Baisse des taux dans les périodes de récession, au début des années 2000 (éclatement de la bulle Internet), puis après la crise de 2007 (crise des <i>subprimes</i>). Par exemple, la BCE a baissé ses taux de plus de 3 points de fin 2008 à début 2009.• Mais la BCE en décalage par rapport à la Fed et changements moins fréquents et de moindre ampleur : elle semble par exemple avoir mis du temps à réagir à la crise de 2007-2008 pour relancer l'économie par la baisse des taux.• Taux de la BCE aujourd'hui très bas mais néanmoins supérieurs à ceux de la Fed.	<ul style="list-style-type: none">• Fixation du taux directeur : instrument de la politique monétaire ; dans la zone euro du ressort de la BCE.• Politique monétaire expansive : baisse des taux directeurs, répercutée par les banques sur les taux d'intérêt des crédits à l'économie ; des taux bas doivent inciter les agents à s'endetter pour investir d'où la stimulation de la demande globale et par là de l'activité économique d'où des créations d'emplois.• La BCE a néanmoins un objectif prioritaire (inscrit dans ses statuts), la stabilité des prix et de la monnaie, qui prévaut sur celui de la croissance et du plein-emploi.

<p>Doc. 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait référence aux politiques budgétaires de relance. • Utilisation du déficit budgétaire pour stimuler la demande en cas de récession. • Mécanisme : la dépense publique permet de distribuer du pouvoir d'achat dans l'économie, d'où la hausse de la production et de l'emploi. • Exemple : la politique de grands travaux menée lors de la crise de 1929 dans le cadre du New Deal aux États-Unis. • Référence théorique : Keynes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique budgétaire de relance d'inspiration keynésienne : effet multiplicateur sur l'activité économique. • Même en l'absence d'action volontariste, jeu des stabilisateurs automatiques.
<p>Doc. 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution passée et à venir du déficit public et de la dette publique en France (mesurés en % du PIB). • Très fort creusement du déficit public à la suite de la crise de 2007-2008, qui atteint plus de 7 % du PIB en 2009 comme en 2010 ; corrélativement forte hausse de la dette publique (86 % du PIB en 2011), qui résulte de la nécessité pour les administrations publiques d'emprunter pour financer leurs déficits. • Objectif de réduction des déficits et de stabilisation de la dette poursuivi par les pouvoirs publics pour 2012-2017. 	<ul style="list-style-type: none"> • Creusement du déficit et montée de la dette résultat des mesures de relance en 2009 mais aussi largement subis à cause de la récession qui pèse sur les rentrées fiscales et sociales et augmente les dépenses. • Politique budgétaire dans la zone euro soumise à des contraintes de limitation du déficit et de la dette publics. • Risques de la dégradation des finances publiques : effet boule de neige de la dette et effet d'éviction. • Austérité budgétaire pour rétablir l'équilibre des finances publiques : effets récessifs (car freinage de la demande) qui font augmenter le chômage.
	<ul style="list-style-type: none"> • Limites des politiques conjoncturelles de relance non coordonnées : risque de déficit extérieur (la contrainte extérieure). • Politique monétaire unique dans la zone euro alors que diversité des situations conjoncturelles. • Absence de véritable budget européen.

Plan détaillé

I. La politique budgétaire, instrument de lutte contre le chômage

Les pouvoirs publics peuvent utiliser le budget pour soutenir l'activité et par là l'emploi (doc. 2).

► En période de récession, la dépense publique peut prendre le relais de la demande privée défaillante pour relancer la production. L'État peut aussi diminuer ses prélèvements pour soutenir la demande des agents.

► Mécanisme : la dépense publique ou la diminution des impôts permettent de distribuer du pouvoir d'achat dans l'économie, d'où la hausse de la production avec un effet multiplicateur, qui entraîne une reprise de l'emploi.

Même en l'absence d'action volontariste, jeu des stabilisateurs automatiques.

Le déficit budgétaire résultant de la politique de relance doit se résorber quand la croissance revient puisqu'elle apporte de nouvelles rentrées fiscales et sociales et limite certaines dépenses (celles liées à l'indemnisation du chômage ou à la pauvreté, par exemple).

Référence théorique : Keynes.

► Exemples : la politique de grands travaux menée lors de la crise de 1929 dans le cadre du New Deal aux États-Unis ; les plans de relance en 2009 (doc. 3 pour l'exemple de la France).

II. La politique monétaire peut agir indirectement sur l'activité et contribuer à limiter le chômage

La Banque centrale, en régulant la création monétaire, peut participer à la lutte contre le chômage (doc. 1).

► L'instrument privilégié de la politique monétaire est la fixation du taux directeur ; dans la zone euro, elle est du ressort de la BCE. En période de récession, une politique monétaire expansive s'appuie sur la baisse des taux directeurs.

► Mécanisme : les taux directeurs déterminant les conditions dans lesquelles les banques peuvent se refinancer, leur baisse est répercutée par les banques sur les taux d'intérêt des crédits à l'économie ; des taux bas doivent inciter les agents à s'endetter pour investir, d'où la stimulation de la demande globale et par là de l'activité économique, d'où des créations d'emplois.

► Référence théorique : Keynes.

► Exemples : les orientations de la politique monétaire menée par la BCE et par la Fed dans les périodes de récession.

On observe la baisse des taux dans les périodes de récession, au début des années 2000 (éclatement de la bulle Internet), puis après la crise de 2007 (crise des *subprimes*). Par exemple, la BCE a baissé ses taux de plus de 3 points de fin 2008 à début 2009.

III. Mais les politiques conjoncturelles sont soumises à des contraintes qui limitent leur efficacité

Les politiques conjoncturelles se heurtent à certaines limites, d'où des difficultés à lutter efficacement contre le chômage.

► La politique budgétaire est confrontée à la contrainte extérieure et à l'endettement public (doc. 3). Dans des économies interdépendantes, l'efficacité d'une relance non coordonnée est limitée par l'ouverture sur l'extérieur : la hausse de la demande risque de creuser le déficit extérieur en profitant aux partenaires commerciaux du fait de la hausse des importations.

Par ailleurs, la situation des finances publiques limite les possibilités de relance : le déficit des administrations publiques en France s'est creusé bien au-delà des règles imposées par le Pacte de stabilité et de croissance européen puisqu'il représente en 2009 7,5 % du PIB et encore 7,1 % du PIB en 2010. Le déficit étant financé par le recours à l'emprunt, il engendre une hausse de la dette publique qui est passée de 64,2 % du PIB en 2007 à 86 % en 2011.

D'où la faiblesse des marges de manœuvre pour utiliser l'arme du déficit pour stimuler la conjoncture et l'objectif de réduction des déficits et de stabilisation de la dette poursuivi par les pouvoirs publics pour 2012-2017.

► Référence théorique : critique libérale de la relance budgétaire : effet d'éviction et effet boule de neige de la dette.

Mais l'austérité budgétaire pour rétablir l'équilibre des finances publiques dans la zone euro a des effets récessifs (car freinage de la demande) qui font augmenter le chômage.

► La politique monétaire doit concilier des objectifs multiples.

Dans la zone euro, la politique monétaire est unique et s'applique à l'ensemble des pays membres même quand leur conjoncture diffère. La BCE affiche dans ses statuts un objectif principal, la stabilité des prix et de la monnaie, qui prévaut sur celui de la croissance et du plein-emploi. Ainsi, depuis la mise en place de l'euro, la BCE est en décalage par rapport à la Fed et les changements des taux dans la zone euro sont moins fréquents et de moindre ampleur : elle semble, par exemple, avoir mis du temps à réagir à la crise de 2007-2008 pour relancer l'économie par la baisse des taux (doc. 1).

Cependant, elle a assoupli sa politique. Pourtant, aujourd'hui, malgré des taux d'intérêt particulièrement faibles, il n'y a pas de reprise de la croissance.

► Enjeu aujourd'hui : une plus grande coordination des politiques en Europe et, en particulier, un budget européen à la hauteur des défis pour soutenir la croissance dans la zone et lutter contre le chômage.